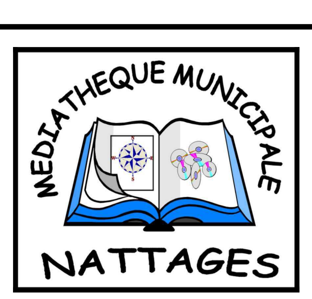


Médiathèque de Nattages.
Mode d'emploi.

La médiathèque de Nattages est ouverte à tous.
Elle propose un prêt gratuit de livres, de documents sonores, de CDRom et de revues.

Ouverture : ►**Lundi de 16h00 à 18h00.**
►**Mardi de 16h00 à 18h00**

Conditions d'inscription :

Le prêt est gratuit. L'inscription se fait pour une année.
Au moment de l'inscription, seront demandés :

- des coordonnées précises : adresse, n° de téléphone, adresse de courriel.
- une autorisation des parents pour les enfants.
- pour les résidents temporaires, les vacanciers par exemple, un chèque de caution de 75€.

Conditions de prêt :

Chaque personne inscrite peut emprunter pour 15 jours renouvelables :

- deux livres, deux BD.
- un CDRom.
- un document sonore.

Retards : Le prêt sera suspendu pour une durée équivalente aux retards constatés.

Perte ou de détérioration : Le remplacement du document sera demandé.

Règlement approuvé lors de la séance du conseil municipal du vendredi 25/10/2002

Autorisation parentale.

M. et Mme : ____

Adresse : ____

Téléphone fixe et portable : ____

Adresse de courriel : ____

après avoir pris connaissance du règlement de la Médiathèque autorisent leur enfant :

____ Classe : ____________________

à s'inscrire à la Médiathèque de Nattages.

Fait à ____________________ le ____________________

Signatures des parents :